

N^o 8. — Le quatre Octobre Mil huit cent cinquante huit, à huit heures du matin, par devant nous Rejoint au Maire du Village, ont comparu le sieur Charles Pierre Montulé, né en cette commune le vingt-huit juillet Mil huit cent trente-cinq, et y demeurant de fait, et de droit avec ses père et mère, journalier, fils mineur de Pierre Charles François Montulé, et de Eleonore Condouze, journaliers, domiciliés à Condi sur-Meuse, du consentement desquels il procède. Et Demoiselle Désirée Adélaïde Foucault, née en cette commune, le neuf Avril Mil huit cent trente huit, et y demeurant chez ses père et mère, couturière, fille mineure de Anacleit Jean Foucault, et de Louise Adélaïde Foucault, journaliers, demeurant au Village, du consentement desquels, elle procède. Les comparants et leurs père et mère, interpellés sur la question de savoir s'il existe un contrat de Mariage, nous ont répondu négativement. procédant ensuite à la célébration du Mariage des comparants, dont les publications ont été faites en cette commune, et en celle de Condi sur-Meuse, les deux et dix-neuf septembre dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ou leurs actes de naissance, les actes de publications en cette commune, et le certificat de publications à Condi sur-Meuse, desquels actes en due forme, il a été donné lecture, ainsi qu'en chapitre six de l'éd. Napoléon, titre du Mariage, nous avons demandé aux dits comparants s'ils voulaient se prendre pour époux, d'après leurs réponses séparées et affirmatives, nous avons prononcé, au nom de la loi que Monsieur Charles Pierre Montulé, et Demoiselle Désirée Adélaïde Foucault sont unis par le Mariage. Dont acte a été passé et lu publiquement, à la Mairie, la porte ouverte, en présence des père et mère des époux, et des sieurs Communes

Jean Alexandre, Instituteur, âgé de vingt-six ans, Gault Honoré
 François, maréchal, âgé de vingt-six ans, tous deux domiciliés en
 ce Bourg, non parents, François Simon Foucault, jardinier, âgé de
 quarante-sept ans, oncle de l'épouse, Louis Charles Cousin, charpentier,
 âgé de cinquante ans, aussi oncle de l'épouse, tous deux domiciliés
 en cette commune, témoins majeurs, et ont signé avec nous, excepté le
 père de l'épouse, le père et la mère de l'épouse, et le troisième
 témoin qui ont déclaré ne savoir signer, dont acte. /

Montulay
 Désirée Foucault Gault Honoré (Cousin)
 Femme Montulé
 (6)